

Conditions générales de ventes

Objet

L'Institut de Formation Henri-Becquerel, Siret 78111289100010, enregistré sous le numéro 23760060576 auprès du préfet de région de Haute-Normandie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La signature par le client des présentes CBV emporte leur acceptation pleine et entière.

Ces conditions générales de ventes s'appliquent à toute commande passée auprès de l'IFHB par ses clients tant en France qu'à l'étranger

Inscription

Toute inscription nécessite un bulletin du formulaire d'inscription dûment rempli via la plateforme numérique.

L'inscription est enregistrée par ordre d'arrivée et fera l'objet d'une confirmation.

L'IFHB est sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap, contact à prendre par mail auprès IFHB@chb.unicancer.fr pour accueil et organisation dans les meilleures conditions en fonction du handicap, des possibilités de l'IFHB à son accompagnement.

Dans le cas où la session serait complète au moment de l'inscription, nous vous proposerons une inscription sur liste d'attente ou bien une pré-inscription pour une session suivante.

Une convention vous sera envoyée. Les informations pratiques vous seront transmises au plus tard une semaine avant le début de la session. Une attestation de présence vous sera transmise après la formation accompagnée de la facture

Dispositif financier

Le tarif est indiqué en Euros nets / personne et ne n'est pas majoré par le taux de TVA. Le tarif inclue les frais pédagogiques, les frais de gestion, de fonctionnement, les pauses et les repas pris pendant les horaires de la formation (sauf cas particulier). Sont exclus du tarif le transport, l'hébergement, les frais de parking, les repas hors horaires de formation. Toute formation commencée est considérée comme due dans son intégralité

Dès l'inscription écrite, le professionnel exerçant en secteur libéral est tenu d'adresser un chèque du montant total de la formation qui sera encaissé à la fin de la session. Une facture acquittée sera établie.

En cas de prise en charge totale ou partielle par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCO), il appartient au professionnel d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend et d'en informer l'IFHB. Une facture acquittée sera établie, soit du montant total de la formation, soit du montant restant dû après prise en charge par l'OPCO.

Pour les établissements de santé, la facture sera adressée en fin de session.

Conditions d'annulation

En cas de désistement de moins de 72 heures avant le début de la formation, il sera exigé la totalité du montant de l'action au titre des frais engagés pour l'organisation de celle-ci. En cas d'annulation sans prévenir l'IFHB, la totalité de la somme sera exigée.

Les remplacements des participants sont admis, sans frais, sous réserve d'informer par écrit l'IFHB, 48 heures avant le début de la formation, les noms et les coordonnées des remplaçants devront être communiqués dans ce délai. A défaut, une indemnité correspondant au coût de la formation sera due à l'IFHB.

L'IFHB se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, si le nombre de participants à une formation est jugé trop insuffisant. Les frais d'inscription préalablement versés à l'IFHB seront intégralement remboursés.

L'IFHB se réserve le droit de reporter une formation, de modifier les modalités pédagogiques, le contenu de son programme ou les intervenants, tout en respectant la qualité pédagogique initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligeaient.

Droit de rétractation du client (personne physique) entreprenant une formation à titre individuel et à ses frais : selon la réglementation du Code du Travail, le client est libre de se rétracter dans les conditions légales et d'annuler sa commande 72 heures avant le début de la formation. Le paiement sera remboursé sans frais

Lieu de formation

L'Institut de Formation Henri-Becquerel, organise les formations au sein des locaux du Centre H. Becquerel, cependant, pour des raisons organisationnelles, l'IFHB pourrait utiliser des locaux extérieurs dans ce cas une convention simplifiée doit être signée entre l'IFHB et l'établissement prenant en charge la formation avant le début de celle-ci.

L'Institut de Formation Henri-Becquerel veillera, dans tous les cas, à informer du lieu exact de formation, au plus tard une semaine avant le début de la session. Il s'assurera également de respecter le secteur géographique préalablement défini.

Assurances

L'apprenant doit être assuré tout au long de la formation, en particulier pour la couverture des risques accidents du travail, accident de trajet, maladie professionnelle et responsabilité civile.

Différents éventuels

Toute contestation relative à l'exécution, à l'interprétation ou à la résiliation du présent contrat relèvera de la juridiction compétente dans le ressort de laquelle se situe le siège social du Centre Henri Becquerel.

Protection de vos données personnelles

L'Institut de Formation Henri-Becquerel s'engage à protéger vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), entrée en vigueur le 25/05/2018 (règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016) et aux dispositions de la loi n°2004-801 du 06 Août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 06-01-1978 dite « loi informatique et libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Par donnée à caractère personnel nous entendons toute information qui permet de vous identifier soit directement soit indirectement.

L'institut Henri-Becquerel a désigné un DPO, Délégué à la Protection des Données : dpo@chb.unicancer.fr

Finalité des données personnelles collectées

Les informations qui vous seront demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées à l'IFHB.

Propriété intellectuelle

L'ensemble de ce site relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Tous les droits de reproduction sont réservés, y compris pour les documents iconographiques et photographiques. La totalité des photos publiées sur le site est la Propriété de l'Institut Henri-Becquerel.

Dispositions particulières : COVID-19

Afin de permettre votre accueil dans les meilleures dispositions dans le contexte sanitaire actuel, il vous sera demandé de présenter votre pass vaccinal valide. Un non-respect de cette consigne le jour de votre session de formation engendrera une facturation de la formation. »